



ancenis-saint-gereon.fr

DÉCISION MUNICIPALE N° 148-22

Modification des réseaux eaux pluviales rue de l'Hermitage et boulevard Jules Verne – Tranche ferme DLE OUEST

Avenant n° 1

LE MAIRE D'ANCENIS-SAINT-GÉREON

VU la délibération n° 072-20 en date du 3 juillet 2020, portant procès-verbal d'élection du maire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22,

VU le Code de la commande publique,

VU la délibération n° 140-22 en date du 12 décembre 2022, par laquelle le conseil municipal d'Ancenis-Saint-Géréon a délégué à son maire, et pour la durée du mandat, une partie de ses attributions en le chargeant de prendre des décisions prévues à l'article L 2122-22 susvisé, concernant notamment la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accord-cadres à procédure adaptée, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

VU la décision municipale n° 089-21 du 27 décembre 2021 portant attribution du marché de travaux « Modification des réseaux eaux pluviales rue de l'Hermitage et boulevard Jules Verne » à la société DLE Ouest,

VU la proposition d'avenant de DLE Ouest, validée par la maîtrise d'œuvre Océam Ingénierie, et présentée en commission consultative des marchés publics le 15 décembre 2022,

CONSIDÉRANT, d'une part, l'évolution de certaines quantités en cours d'exécution du marché, et d'autre part, le besoin de prestations supplémentaires ou de modifications de certaines prestations pour mener à bien le chantier, ainsi que leur impact financier,

DÉCIDE

Article 1 : d'établir, au titre de la tranche ferme, un avenant avec la société DLE Ouest, titulaire du marché de travaux de modification des réseaux eaux pluviales rue de l'Hermitage et boulevard Jules Verne, détaillé comme suit :

- la prise en compte des quantités réelles conduit à une moins-value d'un montant de 110 601.76 € ht du détail quantitatif estimatif initial
- l'intégration de 7 prix nouveaux, intitulés PN1 à PN7 et listés dans l'avenant, au bordereau des prix unitaires conduit à une plus-value d'un montant de 135 628.40 € ht du détail quantitatif estimatif initial

Le Détail quantitatif estimatif est ainsi porté globalement pour la tranche ferme à 960 098,74 € ht, soit 1 152 118,49 € ttc, ce qui occasionne une plus-value globale du détail quantitatif estimatif de 25 026.64 € ht, soit 30 031,97 € ttc. Ainsi l'avenant représente une augmentation de 2.68 % du détail quantitatif estimatif initial.

Article 2 : Le présent avenant prend effet à compter de sa date de notification.

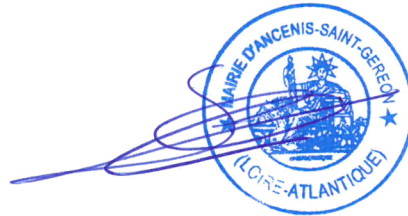
Article 3 : Les autres clauses du marché restent applicables, tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions contenues dans l'avenant n° 1.

Article 4 : Monsieur le Maire et le Comptable public assignataire d'Ancenis-Saint-Géréon, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision, dont ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique, au titre du contrôle de légalité, et qui sera portée à la connaissance des conseillers municipaux lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

Article 5 : La présente décision fera l'objet d'une publication sous format électronique sur le site internet de la mairie.

Fait à Ancenis-Saint-Géréon, le 21 décembre 2022

Le Maire,
Rémy Orhon





COMMUNE D'ANCENIS-SAINT-GERON

Modification des réseaux eaux pluviales rue de l'Hermitage et Boulevard
Jules Verne à Ancenis-Saint-Géréon

AVENANT N° 01

ARTICLE 1 - IDENTIFICATION DES PARTIES

Pouvoir Adjudicateur :

Commune D'Ancenis-Saint-Géréon
Place Maréchal Foch
44156 ANCENIS SAINT GERON

Bureau d'études :

Océam Ingénierie
18, Rue du Pâtis
44 690 LA HAYE FOUASSIERE

Titulaire du marché :

DLE OUEST
5, Rue de la Catalogne
44 240 La Chapelle Sur Erdre

Date de notification du marché : 24/01/2022

Durée du marché : 5 mois hors période de préparation de 2 mois.

ARTICLE 2 - OBJET DE L'AVENANT

Le présent avenant n°1 concerne :

- À la suite des travaux, certaines quantités du marché ont évolué en plus et en moins entraînant une moins-value générale de 110 601,76 € H.T sur le montant des travaux global.
- Dans le cadre du chantier, il a été demandé à l'entreprise DLE Ouest de prévoir une signalisation de chantier plus conséquente que prévu initialement au marché dans le but d'améliorer l'accessibilité aux entreprises situées aux abords du chantier et d'obtenir une meilleure compréhension des déviations entraînant un surcout de 3 375,00 € H.T selon le devis 101436 -2022-11-001 joint en annexe.
- Dans le cadre du lancement de la 2nd tranche de travaux par la mairie, il a été décidé de modifier le regard de visite EP2 afin faciliter les travaux de la 2nd tranche et éviter des dépenses supplémentaires. La modification du regard EP2 entraîne un surcout de 2 986,00 € H.T selon le devis 101436 -2022-11-001 joint en annexe.
- Enfin, il a été validé avec la mairie de modifier la structure d'enrobé initialement prévu au marché dans le but de réaliser les réfections de voirie tel qu'existant et dans le but également de pallier l'augmentation du cout des travaux lié à la présence importante de rocher dans la tranchée. Ces modifications entraînent la création de prix nouveau pour les réfections de voirie et un surcout de 129 267,40 € H.T selon le devis 101436 -2022-11-001 joint en annexe.

Le présent avenant a donc pour objet de prendre en comptes les modifications des quantités sur le marché de base et d'y intégrer les travaux supplémentaires présentés par l'entreprise DLE OUEST.

ARTICLE 3 – PRIX

À la suite des travaux, le montant du marché évolue comme suit :

N°	Prix	Désignation du prix	P.U.	Quantités	TOTAL	Quantités	TOTAL	TOTAL
1,0	1	Installation de chantier	7 150,00 €	1,00	7 150,00 €	1,00	7 150,00 €	0,00
1,0	2	Installation de la signalisation de chantier	2 140,00 €	1,00	2 140,00 €	1,00	2 140,00 €	0,00
1,0	3	Marquage / Piquetage des réseaux existants	550,00 €	1,00	550,00 €	1,00	550,00 €	0,00
1,0	4	Constat d'huissiers avant travaux	850,00 €	1,00	850,00 €	1,00	850,00 €	0,00
1,0	5	Etude d'exécution	7 170,00 €	1,00	7 170,00 €	1,00	7 170,00 €	0,00
1,0	6	Travaux ponctuels de localisation des réseaux entérés réalisé hors chantier	300,00 €	0,00	- €	0,00	- €	0,00
1,0	7	Travaux ponctuels de localisation des réseaux entérés réalisé en phase chantier	60,00 €	25,00	1 500,00 €	25,00	1 500,00 €	0,00
1,0	8	Travaux de dégagement partiels ou total des réseaux entérés	100,00 €	30,00	3 000,00 €	30,00	3 000,00 €	0,00
1,0	9	Mise en place de protection mécaniques ou d'éléments mécaniques permettant le maintien des réseaux entérés situés dans la zone de terrassement	10,00 €	150,00	1 500,00 €	150,00	1 500,00 €	0,00
		sous - total			23 860,00 €		23 860,00 €	
2		EAUX PLUVIALES						
		Canalisations						
2,0	1	Ouverture de tranchée y.c évacuation des matériaux	193,00 €	820,00	158 260,00 €	802,00	154 786,00 €	-18,00
2,0	2	PV au prix 2,01 pour blindage spécifique	50,00 €	320,00	16 000,00 €	320,00	16 000,00 €	0,00
2,0	3	PV au prix 2,01 pour présence de rocher	1,98 €	70 000,00	138 600,00 €	127 818,00	253 079,64 €	57 818,00
2,0	4	PV au prix 2,01 pour rabotage et évacuation des enrobés en ISDND	44,00 €	280,00	12 320,00 €	280,00	12 320,00 €	0,00
2,0	5	Dépose de canalisation béton DN300 à 1200mm	40,00 €	320,00	12 800,00 €	345,00	13 800,00 €	25,00
2,0	6	Dépose de regard de visite existant	150,00 €	10,00	1 500,00 €	13,00	1 950,00 €	3,00
2,0	7	Canalisation en béton 135A Ø400	105,00 €	5,00	525,00 €	0,00	- €	-5,00
2,0	8	Canalisation en béton 135A Ø1000	219,00 €	640,00	140 160,00 €	620,00	135 780,00 €	-20,00
2,0	9	Canalisation PVC CR16 Ø250	96,00 €	125,00	12 000,00 €	149,00	14 304,00 €	24,00
2,1	0	Canalisation PVC CR16 Ø315	106,00 €	45,00	4 770,00 €	50,00	5 300,00 €	5,00

2,1 1	Canalisation PVC CR16 Ø400	200,00 €	5,00	1 000,00 €	8,00	1 600,00 €	3,00
2,1 2	Remblaiement de tranchée						
	a) En matériaux du site	15,00 €	0,00	- €	3 525,00	52 875,00 €	3 525,00
	b) En GNT B 0/31,5	22,50 €	5 800,00	130 500,00 €	1 404,00	31 590,00 €	-4 396,00
	Ouvrage de visite et grille						
2,1 3	Fourniture et de pose de regard de visite béton y.c tampon fonte E600			- €		- €	0,00
	a) Pour diamètre < 500mm	660,00 €	3,00	1 980,00 €	3,00	1 980,00 €	0,00
	a) Pour diamètre > 500mm	2 363,00 €	12,00	28 356,00 €	14,00	33 082,00 €	2,00
2,1 4	Ouverture de fouille y.c blindage spécifique pour regard EP6	7 836,00 €	1,00	7 836,00 €	1,00	7 836,00 €	0,00
2,1 5	Regard de visite coulée en place en béton armée pour regard EP6	14 618,00 €	1,00	14 618,00 €	1,00	14 618,00 €	0,00
2,1 6	Fourniture et pose d'avaloir de bordure y.c regard	404,60 €	21,00	8 496,60 €	22,00	8 901,20 €	1,00
2,1 7	Fourniture et pose de regard avaloir 40x40	181,50 €	3,00	544,50 €	3,00	544,50 €	0,00
2,1 8	Fourniture et pose de regard de branchement pour canalisation Ø315	389,00 €	2,00	778,00 €	3,00	1 167,00 €	1,00
2,1 9	Raccordement sur regard avaloir y.c reprise de la maçonnerie	350,00 €	4,00	1 400,00 €	7,00	2 450,00 €	3,00
	Divers						
2,2 0	Piquage sur collecteur principal et raccordement étanche	350,00 €	10,00	3 500,00 €	10,00	3 500,00 €	0,00
2,2 1	Raccordement sur réseau existant	350,00 €	5,00	1 750,00 €	5,00	1 750,00 €	0,00
2,2 2	Obturation de réseau existant	500,00 €	1,00	500,00 €	1,00	500,00 €	0,00
2,2 3	Reprise de branchement riverain y.c branchement neuf et tabouret	2 954,00 €	7,00	20 678,00 €	3,00	8 862,00 €	-4,00
	sous - total			718 872,10 €		778 575,34 €	
3	REFECTION						0,00
3,0 1	Mise à la côte de tampon	144,00 €	25,00	3 600,00 €	25,00	3 600,00 €	0,00
3,0 2	Reprofilage de tranchée	5,40 €	2 600,00	14 040,00 €	1 720,00	9 288,00 €	- 880,00
3,0 3	Dépose et repose de bordure	31,00 €	100,00	3 100,00 €	92,00	2 852,00 €	-8,00
	Réfection provisoire						
3,0 4	Réfection provisoire en bicouche noir	5,90 €	1 400,00	8 260,00 €	150,00	885,00 €	-1 250,00
	Réfection définitive						

3,0 5	Réfection d'accôtement en empierrement / gravier	12,00 €	200,00	2 400,00 €	10,00	120,00 €	- 190,00
3,0 6	Réfection définitive en GB4 Cl32 sur 15cm et BBSG 0/10 sur 5cm	53,20 €	2 800,00	148 960,00 €	0,00	- €	-2 800,00
3,0 7	Réfection définitive en BBSG 0/10 sur 5cm	19,00 €	150,00	2 850,00 €	0,00	- €	- 150,00
3,0 8	Réfection définitive en BBSG 0/6 sur 5cm sous trottoir	18,20 €	200,00	3 640,00 €	0,00	- €	- 200,00
3,0 9	Réfection définitive en bicouche noir	7,90 €	50,00	395,00 €	50,00	395,00 €	0,00
3,1 0	Remise en œuvre de terre végétale et engazonnement	4,00 €	50,00	200,00 €	0,00	- €	-50,00
	Signalisation						
3,1 1	Reprise de la signalisation horizontale et verticale	4 125,00 €	1,00	4 125,00 €	1,00	4 125,00 €	0,00
	sous - total			191 570,00 €		21 265,00 €	
4	DIVERS						
4,0 1	Réalisation du DOE et plan de récolement intégrée au format SIG	770,00 €	1,00	770,00 €	1,00	770,00 €	0,00
	sous - total			770,00 €		770,00 €	
		Total H.T.		935 072,10 €		824 470,34 €	
		TVA 20%		187 014,42 €		164 894,07 €	
		Total TTC		1 122 086,52 €		989 364,41 €	

Dans un premier temps, à la suite des travaux réellement réalisés, le montant du marché passe de 935 072,10 € H.T à 824 470,34 € H.T soit une moins-value de 110 601,76 € H.T.

Dans un second temps, l'entreprise DLE OUEST a fourni un devis pour les travaux supplémentaires intégrant les nouveaux prix suivants :

Prix Nouveau	Désignation	Prix unitaire	Quantité	Prix total H.T
PN 1	Surcoût Signalisation	3 375,00 €	1,00	3 375,00 €
PN 2	Modification regard EP2	2 986,00 €	1,00	2 986,00 €
PN 3	Rabotage de tranchée sur 5 cm	3,50 €	570,00	1 995,00 €
PN 4	Réfection en GB cl3 sur 20 cm	44,50 €	295,00	13 127,50 €
PN 5	Réfection en GB cl3 sur 15 cm	41,50 €	1 425,00	59 137,50 €
PN 6	Réfection définitive BBSG 0/10 sur 5 cm	27,50 €	570,00	15 675,00 €
PN 7	Réfection définitive en GB4 Cl3 sur 10cm et BBSG 0/10 sur 5cm	53,88 €	730,00	39 332,40 €
Total H.T (€) des prix nouveaux				135 628,40 €

T.V.A (20%)	27 125,68 €
Total T.T.C (€) des prix nouveaux	162 754,08 €

Montant initial du marché en euros H.T	Montant du marché suite aux travaux réellement exécutés en euros H.T avec la moins-value de - 110 601,76 € H.T	Montant des travaux supplémentaires en euros H.T., Selon le devis de la SADE	Nouveau montant du marché en euros H.T.	Montant final de l'avenant n°01 en euros H.T
935 072,10 €	824 470,34 €	+ 135 628,40 €	960 098,74 €	+ 25 026,64 €

Représentant une plus-value de 25 026,64 euros H.T., soit une augmentation de 2,68% rapport au montant initial du marché.

ARTICLE 4 – PRISE D'EFFET DE L'AVENANT

Le présent avenant prendra effet à compter de la date de notification de celui-ci.

ARTICLE 5 – AUTRES CLAUSES

Les autres clauses du marché initial et avenant (s) antérieures (s) restent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent document valant avenant n°1, lesquelles prévalent en cas de contestations.

Aucune indemnité compensatrice ne pourra être accordée par suite des dispositions contenues dans le présent document.

Fait à La Chapelle-E, le 13/12/2022

Fait à Ancenis-Saint-Géréon, le 21/12/22

Le Titulaire,

P.O. BICRAGE DLE OUEST
SIRET 487 549 057 00015
5 rue de la Catalogne
44240 LA CHAPELLE SUR ELDRE
Tél. 02 40 77 89 89 - Fax 02 40 77 80 48

Le pouvoir adjudicateur,

Le Maire,

